

Socioterminologie : du signe au sens, construction d'un champ

François Gaudin

Volume 38, numéro 2, juin 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/002812ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/002812ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaudin, F. (1993). Socioterminologie : du signe au sens, construction d'un champ. *Meta*, 38(2), 293–301. <https://doi.org/10.7202/002812ar>

SOCIOTERMINOLOGIE: DU SIGNE AU SENS, CONSTRUCTION D'UN CHAMP

FRANÇOIS GAUDIN
Université de Rouen, Rouen, France

PRÉSENTATION DU CHAMP

Brève histoire du mot

La première attestation du terme *socioterminologie* semble apparue sous la plume de Jean-Claude Boulanger (1981, 1982), dans les compte-rendus d'un ouvrage de Jean-Claude Corbeil. On le retrouve ensuite sous la plume de Pierre Lerat dans une communication consacrée, lors du *XVII^e congrès international de linguistique et de philologie romanes* (1983), à une «lexicologie des institutions»; mais le terme n'est présent que dans un intertitre. C'est donc ce même hapax que l'on trouve dans les *Actes* (Lerat 1984) et dans une version abrégée publiée, quelques mois plus tard, par la revue *Lexique*, sous un titre d'ailleurs identique (Lerat 1985). Nous pouvons ici noter que le terme, néologisme de la langue linguistique, s'insère dans une série d'intertitres comportant notamment «socio-lexicologie» et «socio-terminologie appliquée». Nous n'avons pas relevé d'autres occurrences jusqu'en 1985.

L'année suivante, intervenant lors du colloque *La fertilisation terminologique dans les langues romanes*, Yves Gambier intitule sa communication «Problèmes terminologiques des pluies acides: pour une socioterminologie». Ici présent dans le titre, le terme cesse d'être un hapax: il figure dans le troisième intertitre et dans le paragraphe final qui démontre la nécessité, pour la terminologie, «de se transformer d'urgence en socio-terminologie» (Gambier 1987: 320) si elle se veut soucieuse du fonctionnement des termes et des conditions sociolinguistiques. Et c'est bien sûr le précédent linguistique/sociolinguistique qui fonde et motive la création de cette nouvelle désignation.

Toujours en 1986, on trouve également le terme, mais encore sous forme d'hapax, dans une introduction de Monique Slodzian (1986b) à un numéro de *Slovo* consacré à la terminologie en URSS (Slodzian 1986a). Elle y parle de *socioterminologie* pour désigner un aspect des «enjeux du développement scientifique et technique» (1986: 6).

L'année 1987 peut être considérée comme l'année marquante. C'est en effet l'année de la publication, dans *Meta*, de la communication d'Yves Gambier. On peut considérer que cette publication indique l'existence d'un effort théorique — ou au moins l'existence d'une position originale et étayée — que l'on peut lier au vocable *socio-terminologie*. Un début de contenu, programmatique, lui est assigné par filiation: nous dirons rapidement que sociolinguistique + terminologie = socioterminologie.

L'année suivante, le terme aura son pendant sous la plume d'Yves Gambier qui parle de *socioterminographie* (1988: 70), dans un important article consacré à l'interaction verbale, tandis que les travaux entamés à l'Université de Rouen, sous la direction de Louis Guespin, reprennent le terme et contribuent à construire le concept, notamment lors des rencontres Rouen-Hanovre de mai 1988. On en trouve trace dans les actes, publiés à Hanovre l'année suivante (Delacroix 1989, Gaudin 1989a, Guespin 1989b).

Mais également, l'intérêt se porte au-delà du cercle de la francophonie, et des positions originales sont comparées aux visées socioterminologiques, notamment celles des

écoles récentes en URSS de Marusenko et Kandelaki, avec lesquelles des liens peuvent être établis, à l'occasion du colloque *Linguistique et matérialisme* (Gaudin 1988).

De ces quelques remarques éditologiques, que retenir? Un terme apparaît, autour duquel rien n'est fixé. Mais ces emplois, non concertés, tendent à cerner la possibilité, voire la nécessité, d'une révision de la terminologie classique, nous entendons par là une terminologie essentiellement est-européenne et wüstérienne.

La construction du concept

Étant donné le peu de phrases dans lesquelles il apparaît lors de ses premiers emplois, on peut dire que le terme, ici, précède le contenu notionnel : même dans la communication d'Yves Gambier, le contenu reste largement programmatique — la socioterminologie reste un vœu. Il faudra attendre les deux « prolégomènes » qu'il donnera en 1989 (Gambier 1989a, 1989b) pour que se dessine une position théorique globale et forte.

Alors, face à ce peu de sens qui s'accroche au terme, il est légitime de se poser la question suivante : la socioterminologie existe-t-elle ?

Toujours est-il qu'on en parle ! pourrait-on répondre. Mais c'est à dessein que nous avons arrêté notre petit historique du terme en 1988. C'est qu'ensuite les publications se font plus nombreuses et un « effet de groupe » commence à prendre forme, tandis que la notion de socioterminologie s'articule plus précisément avec la sociolinguistique, et la glottopolitique. Ces deux axes contribuent à l'enraciner dans le cadre des travaux menés au sein de l'URA que dirige Jean-Baptiste Marcellesi, à l'Université de Rouen.

La préoccupation glottopolitique se trouve d'ailleurs illustrée par Louis Guespin et Foued Laroussi lors du colloque de Tunis de mars 1989. Le texte de leur communication est publié en 1989 dans *La banque des mots*. Dans le même numéro, et indépendamment du colloque, John Humbley livre un plaidoyer en faveur d'une méthodologie sociolinguistique en terminologie. Et le type d'enquêtes qu'il prône correspond tout à fait aux méthodes développées par l'école sociolinguistique de Rouen.

Parallèlement, les publications d'Yves Gambier et de François Gaudin insistent sur la nécessité d'une approche pluridisciplinaire et remettent en cause les finalités mêmes de la terminologie traditionnelle : les présupposés en sont sapés et les méthodes remises en cause. Louis Guespin centre ses réflexions sur les modalités éditoriales de la circulation des termes et sur les relations nouvelles qu'entretiennent, dans la société d'aujourd'hui, les secteurs, jadis relativement étanches, de la science, de la technique et de la production et, partant, les utilisateurs et les créateurs de termes.

Signalons aussi les liens qui se dessinent entre la socioterminologie et les recherches en éditologie, dont témoignent des publications de Louis Guespin (1989a) et de Jean-Claude Baudet (1990).

Autre axe important, les relations entre terminologie et travail, cruciales pour un socioterminologue, sont étudiées lors du colloque *Travail et pratiques langagières* (Gambier 1989b, Gaudin 1989b). C'est par ce biais que se trouve renouvelée et que se poursuit la recherche sur les vocabulaires professionnels que dirigeait, en son temps, Louis Guilbert, figure tutélaire des travaux qui lui sont redevables.

En effet, on ne saurait passer sous silence le rôle important qu'a eu Louis Guilbert dans le développement de la réflexion terminologique, et cela particulièrement au Québec, à une époque où la France ne s'était pas encore attelée aux tâches de standardisation et d'équipement linguistiques.

Une socioterminologie franco-québécoise

Si l'on regroupe un certain nombre de travaux inspirés par la réflexion sociolinguistique sous une même appellation, nous pouvons dire que la socioterminologie est donc, à l'image de la sociolinguistique, une terminologie remise sur ses pieds.

Bien formé et utile, le terme nous séduit du fait des travaux qu'il permet de rassembler. Toutefois, il ne s'agit aucunement à nos yeux d'en limiter l'usage aux seules publications dans lesquelles il apparaît. En effet, il n'est guère utilisé au Québec, par exemple, alors que les travaux qui y sont menés sont décisifs et que de nombreuses réflexions et initiatives vont dans le même sens et s'inscrivent dans un même horizon théorique.

À titre d'exemple, nous citerons l'étude sociolinguistique menée par Monica Heller et ses collaborateurs et consacrée à l'étude des relations et des interactions linguistiques dans une brasserie québécoise (Heller *et al.* 1982).

D'ailleurs, cette communauté d'idées s'explique par l'écho qu'ont eu les travaux de Louis Guilbert dans le champ des études terminologiques québécoises. Nous en voulons pour preuve les multiples références toujours faites à son œuvre, surtout à *La créativité lexicale* (1975). De plus, il fut partie prenante des premiers colloques internationaux qui se sont tenus sur ces problèmes et représenta, avec Alain Rey, la sensibilité de l'école française de lexicologie.

Il convient de remarquer qu'en France, on a longtemps privilégié dans son œuvre la rigoureuse méthode de lexicologie structurale de ses deux thèses, ou sa réflexion sur *la créativité lexicale*, et que l'intérêt qu'il porta dans les dernières années de sa vie à la terminologie n'a pas suffi à l'époque à impulser un courant en France. Et c'est depuis peu, grâce aux Québécois notamment, que l'on comprend mieux son rôle de précurseur en ce domaine.

Mais Louis Guilbert fut aussi, avec Jean Dubois, l'un des pères spirituels de toute une école de sociolinguistique française. Et il nous faut rapidement évoquer les liens entre ces deux disciplines.

Terminologie et sociolinguistique

Les liens entre la sociolinguistique et la terminologie existent depuis le développement d'une réflexion terminologique, soit au début des années 1970. En 1973 déjà, Louis Guilbert affirmait que la signification du terme «relève et de la rhétorique et de la grammaire et de la sociolinguistique» (1973 : 21). C'était poser les bases d'une redéfinition théorique de la discipline, entreprise qui permet à Pierre Auger de conclure aujourd'hui que «les développements récents de la sociolinguistique ont orienté de façon nouvelle la recherche en terminologie vers de nouvelles considérations inconnues jusqu'alors» (1988 : 35).

Ces propos nous viennent du Québec et il nous faut souligner dès maintenant l'importance de ce qui s'y est entrepris pour le développement d'une «socioterminologie» et l'unité de pensée qui relie les sociolinguistes français et québécois.

Ainsi, dès 1974, Jean-Claude Corbeil propose les bases théoriques de l'aménagement linguistique (1975). Ses réflexions s'appuient sur une conception très rigoureuse et ouverte de l'usage. La même année, il développe les positions de Guilbert pour affiner les problèmes théoriques que pose la synonymie en langues de spécialités. L'analyse des mécanismes de l'usage, l'apparition de concepts comme ceux de «passerelle linguistique», la préparation de la francisation des entreprises, le souci de prise en compte de la réalité de l'usage et de ses résistances nous paraissent relever pleinement d'une approche sociolinguistique.

LA SOCIOTERMINOLOGIE : UNE ATTITUDE DESCRIPTIVE

D'un point de vue méthodologique, la socioterminologie procède avant tout, nous semble-t-il, d'une attitude descriptive. En rupture avec les usages traditionnels : consultation d'experts, travaux sur des corpus limités, ignorance de la dimension orale, une attitude plus linguistique — la linguistique étant essentiellement une science descriptive — suppose que les termes soient étudiés dans leur dimension interactive et discursive.

Décrire des discours terminologiques

Mais les textes demeurant les objets d'étude privilégiés, la description nécessite des outils permettant de typifier l'énorme masse documentaire concernée par les vocabulaires professionnels. C'est ici que la socioterminologie trouve intérêt à s'appuyer sur des circuits et des modalités particulières qui conditionnent l'écriture des textes, leur lecture, leur publication et leur autorité.

Des critères éditologiques

La mise en avant de critères éditoriaux objectifs permet d'ouvrir des pistes de recherche.

Ces critères peuvent être fondés sur les modes de sélection des textes — songeons aux comités de lecture —, sur leurs modes de publication — quelle autorité pour les arrêtés terminologiques publiés au Journal Officiel? —, sur leur mode de distribution — les mêmes termes sont-ils employés dans les publications diffusées en kiosque et les documents à diffusion plus restreinte? —, sur leurs modes de financement — quel est le respect des termes officiels dans les publications soutenues par la finance publique? On le voit, les pistes abondent.

Mais ces critères éditoriaux permettent également de sélectionner les documents écrits que le terminologue dépouille. On peut envisager ainsi des relevés terminologiques mieux ciblés, en n'oubliant pas que choisir, c'est déjà prendre position.

Des enquêtes sociolinguistiques

Une typologie inspirée de l'éditologie permet, sur le plan de l'écrit, d'envisager des enquêtes consacrées au fonctionnement des termes. Cet aspect était souligné dès 1987 par Yves Gambier: «un terme ne peut pas être vu seulement par rapport à un *système* (adéquation de la désignation, rattachement à un réseau de notions...): il est aussi à voir dans son *fonctionnement*, sur le terrain des contradictions sociales (Qui utilise quoi? Qui innove? Comment et par qui les termes se diffusent-ils? Comment s'opèrent les réajustements terminologiques, les reformulations? etc.)» (1987: 320).

Il s'agit d'adopter une attitude qui en soit une d'interrogation des réalités linguistiques avant de se résoudre en effort opiniâtre de standardisation, effort souvent mal informé et toujours à reprendre.

Or cette révision des postulats du travail terminologique suppose que l'on réintègre la variation, essentielle dans toutes les interactions, et nullement absente des vocabulaires professionnels. Il convient donc, au lieu de la combattre en la minorant, de comprendre cette variation et de l'étudier. Comme l'affirment, à propos des difficiles problèmes que pose la standardisation de l'arabe, Louis Guespin et Foued Laroussi: «Une standardisation terminologique pour aujourd'hui doit tenir le plus grand compte de la multiplicité des pratiques langagières à la source des terminologies techniques contemporaines» (1989: 19).

Des précédents existent en matière d'enquêtes sociolinguistiques, mais, comme le souligne Yves Gambier, ces enquêtes ont moins de dix ans. Nous avons cité l'approche ethnographique et sociolinguistique faite par l'équipe de Monica Heller du processus de francisation d'une entreprise; citons également les études de Bernd Fugger consacrées à l'utilisation des termes officiels (1979, 1983, 1984) et les enquêtes de Stanley Aleong sur la terminologie automobile au Québec (1983).

Mais l'aspect sociolinguistique ne saurait se réduire à une seule préoccupation méthodologique. La socioterminologie retrouve en effet les préoccupations sur le sentiment linguistique, la norme, les rapports entre pouvoirs langagier et économique, les rivalités entre locuteurs collectifs, les niveaux de langue, etc.

Plus largement, fille de la sociolinguistique, discipline si importante que ses contours tendent à s'estomper, la socioterminologie procède de la même volonté de prise en compte des réalités sociales. Notons que, pour l'une et l'autre discipline, il s'agit au fond de poser comme problèmes théoriques des difficultés (le «dire difficile» de B. Gardin), des échecs (les travaux dirigés par R. Legrand-Gelber et C. Marcellesi sur l'échec scolaire), des dysfonctionnements (travaux d'E. Bulot), etc.

Pour la socioterminologie, il s'agit notamment de «comprendre la circulation des termes, les résistances devant les dites terminologies officielles, les difficultés de mise en place de politiques terminologiques qui *marchent*» (Gambier 1988 : 75). Et ici, nous retrouvons les préoccupations de la glottopolitique sur lesquelles nous reviendrons. Toutefois, il nous faut auparavant insister sur l'objet principal que s'assigne la socioterminologie, à savoir le fonctionnement linguistique des termes et ceci tant sur le plan syntaxique que sémantique.

La description syntaxique

Pour autant qu'elle apparaît comme une nécessité impérieuse en matière de terminologie comparée, la description syntaxique du fonctionnement des termes ne relève pas spécifiquement d'une approche socioterminologique. Elle doit s'appuyer sur une description exhaustive des langues impliquées : pour le français, nous songeons bien sûr aux travaux dirigés par Maurice Gross et par Igor Mel'čuk. La dimension propre aux vocabulaires professionnels est vraisemblablement constituée par l'attention portée aux cooccurrents, aux phraséologismes et, de façon générale, aux tours figés caractéristiques d'un discours lié à un savoir.

Des recherches informatiques permettraient, sur ce plan, de relativiser et de rendre plus rigoureuses des notions, usuelles en terminologie, comme celles de terme complexe et de système de notions (Gaudin 1990 : 491 et sq.).

Mais en l'état actuel, les progrès de l'analyse syntaxique se manifestent dans les fiches terminologiques par l'enregistrement des prédicats typiques et des objets connexes qui permettent de raisonner non plus sur des intuitions mais sur des analyses de textes.

La description sémantique

Pour sa part, l'analyse sémantique constitue vraisemblablement une lacune majeure face aux demandes existant en terminologie mais également dans des domaines comme l'intelligence artificielle. Et, concernant les sphères d'activités demandeuses de réglage terminologique, il convient de remarquer, avec Louis Guespin, que «les obstacles qui rendent difficiles la communication entre science et production sont largement de l'ordre du *sens des mots*» (1989b : 75).

Dans cette direction, les problèmes posés par la méthodologie traditionnelle ont conduit à mettre en avant les facteurs qui perturbent l'ordonnance à laquelle se voue la terminologie classique. Ainsi, dès 1985, Yves Gambier s'intéresse aux problèmes que posent les relations entre terminologie et métaphore (Gambier 1985). Il s'agit là d'un des multiples aspects des difficultés liées à la circulation des termes.

Cette circulation, source de néologie sémantique, de déplacements métaphoriques, de réassignations sémantiques invalide, pour de nombreux vocables polyvalents, la séparation traditionnelle en domaines : à quoi circonscrire l'usage de «gel», «cuve», «mousse», «empoisonnement», «débit» qui correspondent, en biotechnologie, à des paramètres ou à des notions essentiels dans la production bioindustrielle ?

Mais cette circulation des termes impose aussi de remettre en cause le découpage trop systématique en homonymes, qui tendent à se multiplier à l'infini du fait d'une approche par trop référentielle du sens : doit-on distinguer autant de «réacteurs», d'«activateurs», d'«inhibiteurs» que l'on distingue de types d'appareils ?

Ce sont là des problèmes qui nous conduiraient au-delà d'une stricte présentation du champ, mais qui montrent bien l'importance et la nécessité d'analyses sémantiques.

TERMINOLOGIE ET GLOTTOPOLITIQUE

Si elle se doit d'opter pour une attitude descriptive, la socioterminologie ne saurait se limiter à une seule visée d'étude coupée de tout souci d'utilité sociale. Bien au contraire, engagée dans les questions de politique, d'aménagement et d'équipement linguistique, elle rencontre nécessairement les préoccupations de la glottopolitique.

Nous ne ferons pas l'historique de la glottopolitique, mais nous soulignons simplement que le vocable est assez récent. Le symposium qui lui a été consacré a paru en 1985 (cf. Guespin 1985) et le numéro que lui a consacré la revue *Langages* en 1986 (Marcellesi 1986).

Or il convient de remarquer que certaines des questions soulevées dans ce numéro par Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi rejoignent les problèmes que se posent les terminologues. Laissons-leur la parole :

«Quels sont les agents propagateurs d'anti-normes ? Comment ces agents interviennent-ils dans les conflits normatifs, avec quelle autorité, quel soutien et quel succès ? Un ministre proposant «bouteur» pour «bulldozer» croit normaliser ; est-il entendu ? Un journaliste lançant tel prétendu «mot dans le vent», éventuellement fabriqué pour faire événement est-il mieux placé pour réussir l'opération néologique ? Comment sont lancés et relancés mots, affixes, structures syntaxiques ?» (1986 : 24)

Ces préoccupations sont déjà présentes esquissées dans certaines des enquêtes que nous avons évoquées.

Une visée glottonomique

La place de la terminologie nous semble tout à fait *glottonomique*. Rappelons que, tel que proposé par Louis Guespin, le terme de **glottonomie** «désignerait un double mouvement : la glottonomie propose, à la suite de l'analyse d'une situation langagière particulière, les modalités d'une intervention sur les pratiques langagières propres à cette situation» (1985 : 26).

Dans cet esprit, la socioterminologie a donc une double vocation : d'une part décrire, d'autre part informer.

Aussi, qu'il s'agisse de former des linguistes-experts, de mener des enquêtes et des analyses sociolinguistiques en milieu de travail, de jouer un rôle de conseil linguistique, la socioterminologie doit, dans son champ d'étude, se constituer en source d'informations scientifiques, informations devant être utilisables par les responsables dans les domaines de la normalisation, de la politique linguistique et de l'équipement terminologique.

Mais ce rôle glottonomique devrait aussi légitimement concerner les problèmes de transfert et d'accès aux connaissances pour régler au mieux les questions d'équipement terminologique tels qu'ils se posent dans l'enseignement et dans la vulgarisation. Il ne suffit pas, quand on transmet un savoir, de parler vrai, il faut aussi parler clair. Et le rôle joué par la langue anglaise dans l'enseignement de certaines disciplines, au sein même des universités françaises, conduit à penser que la glottonomie correspond à des besoins sociaux et à des demandes encore peu fédérées mais réelles.

Ces directions pourraient laisser espérer, en matière d'interventions glottopolitiques, des décisions mieux ciblées et plus efficaces. Comme le soulignait Louis Guespin, les terminologues, de même que les linguistes «doivent dire ce qu'ils savent, et d'abord être consultés dans tous les organismes planificateurs» (Guespin 1985 : 30).

Notons d'ailleurs que si, sur ce plan, les choses semblent changer, comme en témoignent l'évolution des institutions de politique linguistique française, il n'en reste pas moins regrettable que les comités et les organismes en charge du devenir de la langue aient si peu de liens avec la recherche universitaire.

Et pourtant, comme le déclare Claude Hagège, il ne faudrait plus laisser croire que «les langues sont affaires trop graves pour être confiées aux linguistes» (1985 : 204). C'est qu'en effet, les langues contribuent à façonner les démarches intellectuelles, et que, de ce point de vue, leur gestion représente un enjeu culturel majeur.

Un lieu d'observation privilégié : le discours d'interface

Quant aux discours qu'elle étudie, la socioterminologie s'est trouvée d'emblée confrontée à des domaines qui n'en étaient pas et obligeaient à remettre en question les méthodes usuelles. Dans sa communication au colloque de 1986, Yves Gambier démontre la nécessité d'une socioterminologie en s'appuyant sur l'étude du micro-domaine des pluies acides, domaine éminemment pluri-disciplinaire et traversé d'enjeux sociaux et politiques : comment normaliser un tel vocabulaire sans prendre parti ?

De son côté, l'équipe que dirige Louis Guespin travaille sur un domaine extrêmement composite, puisqu'il s'agit des biotechnologies. Et c'est en étudiant les types de discours de certaines sources éditoriales propres à ce domaine que Louis Guespin a proposé le concept de discours d'interface (1989b). Il s'agit là d'un objet linguistique distinct des discours scientifiques ou de vulgarisation et représentatif des nouveaux modes de circulation des informations ainsi que des rapports actuels entre science, technique et production.

Tel que le présente son promoteur,

le discours d'interface constitue un type de communication nouveau et important, à étudier en tant que tel. Il met en relation les scientifiques des laboratoires des universités, du CNRS, des grandes entreprises (Elf Aquitaine, Mérieux, etc.) ou, pour les biotechnologies, de firmes spécialisées (Sanofi, Tansgène par exemple) et, d'autre part, un public largement constitué de «décideurs» et d'ingénieurs des entreprises utilisatrices (1989b : 74-75).

Or c'est dans ce type de discours que se manifestent les besoins terminologiques et que l'on aperçoit le mieux toute la dimension interactive et négociée des échanges. Et pourtant, alors que c'est précisément le type de discours qu'il faut aider par des interventions terminologiques, il s'agit d'un objet curieusement peu étudié.

Pour la socioterminologie, le discours d'interface est l'endroit d'observation privilégié où peuvent s'apercevoir les réglages de sens, les négociations, les problèmes de communication entre spécialistes habitués à des découpages différents de la réalité, à des approches théoriques distinctes, motivés par des intérêts divergents. Selon que l'on se place dans le cadre du laboratoire de recherche fondamentale ou dans le contexte de production industrielle, les concepts varient, les appareils changent, les noms ne recouvrent pas les mêmes réalités, pas plus qu'ils ne réfèrent aux mêmes procès.

Intérêt de la linguistique de l'interaction

Voilà des thèmes développés par la socioterminologie et qui rejoignent les réflexions de Christian Brey qui parle de «code commun de connivence pour innover» (1984 : 75). Mais c'est là une façon parmi d'autres de souligner l'importance de l'interaction et des négociations dénominate et cognitive qui sont à l'œuvre dans les communications professionnelles.

Nous avons consacré une part importante de notre thèse de doctorat à l'examen de l'intérêt que présente la linguistique de l'interaction pour la terminologie ; aussi y renvoyons-nous le lecteur (sur ces points, Gaudin 1990 : 503-541).

Cette direction n'est pas pour autant singulière. En effet, les travaux de Louis Guespin et d'Yves Gambier ont été tout d'abord axés sur l'interaction verbale : le premier a dirigé sur ce thème un numéro de *Langage* et le second y a consacré sa thèse de doctorat et a co-dirigé un numéro des *Cahiers de linguistique sociale* consacré à ce thème.

Pour conclure

Nous avons tenté de montrer rapidement qu'il existe aujourd'hui un ensemble de travaux qui ont en commun de chercher à jeter les bases d'une socioterminologie qui puisse répondre aux besoins sociaux et aux interrogations que pose, notamment, le développement des communications techniques et scientifiques. Mais aussi, plus largement, la discipline doit s'interroger sur les questions que soulève le développement des applications linguistiques que l'on rassemble sous l'appellation d'«industrie de la langue». Mais une telle tâche suppose que soient renouvelées les façons de penser et les façons de faire.

L'interaction constitue, selon nous, l'axe de recherche permettant de reprendre les fondements théoriques de la terminologie. C'est là que se dessine la place d'une socioterminologie : la sociolinguistique lui sert de lieu d'inscription et d'héritage, la glottopolitique lui dessine un horizon, l'interaction lui offre des outils conceptuels que nous croyons susceptibles de permettre aussi bien de rénover les pratiques et les théories que de répondre plus justement aux demandes sociales.

BIBLIOGRAPHIE

- ALEONG, Stanley (1983) : «Connaissance et utilisation de la terminologie de l'automobile chez les élèves-mécaniciens québécois», Paris, *La banque des mots*, n° 25, CILF, pp. 27-52.
- AUGER, Pierre (1988) : «La terminologie au Québec et dans le monde, de la naissance à la maturité», *OLF-STQ*, pp. 27-60.
- BAUDET (1990) : «L'éditologie est un humanisme», *Ingénieur et industrie*, n° 23, Bruxelles, APPS, p. 1.
- BOULANGER, Jean-Claude (1981) : «Compte-rendu», *Terminogramme*, n° 7-8, pp. 11-12.
- BOULANGER, Jean-Claude (1982) : «Compte-rendu», *Le français moderne*, vol. 5, n° 2, pp. 175-184.
- CORBEIL, Jean-Claude (1975) : *L'aménagement linguistique du Québec*, Éditeur Officiel du Québec, 57 p.
- DELACROIX, Pascal (1989) : «Éléments pour un dictionnaire des biotechnologies», *Hannoversche beitrage zu sprache und kultur*, n° 1, Universität Hannover, pp. 28-35.
- FUGGER, Bernd (1979) : «Les Français et les arrêtés ministériels. Étude sur l'impact de la loi linguistique dans l'est de la France», *La banque des mots*, n° 18, Paris, PUF, pp. 157-170.
- FUGGER, Bernd (1983) : «Les Français et les arrêtés ministériels. Étude sur l'impact de la loi linguistique dans l'est de la France (II)», *La banque des mots*, n° 25, Paris, CILF, pp. 53-62.
- FUGGER, Bernd (1984) : «La planification linguistique en France contemporaine. Langue commune et langue de spécialité : le «nouveau» vocabulaire de la médecine», *Sociolinguistique des langues romanes. Actes du XVIII^e congrès International de linguistique et de philologie romanes*, Université de Provence, pp. 105-117.
- GAMBIER, Yves (1985) : «Terminologie et métaphore», *Erikoiskielet ja käännösteoria*, Vääsa, pp. 31-45.
- GAMBIER, Yves (1987) : «Problèmes terminologiques des pluies acides : pour une socio-terminologie», *La fertilisation dans les langues romanes, Meta*, 32-3, Montréal, PUM, pp. 314-320.
- GAMBIER, Yves (1988) : «Interaction verbale et production de sens», *Cahiers de linguistique sociale*, n° 13, Mont-Saint Aignan, URA CNRS 1164, Université de Rouen, pp. 11-103.
- GAMBIER, Yves (1989a) : «Travail et vocabulaire spécialisés : prolégomènes à une socioterminologie», *Actes du neuvième séminaire sur les LSP et la théorie de la traduction*, Voijri, Université Vaasa.
- GAMBIER, Yves (1989b) : «Travail et vocabulaire spécialisés : prolégomènes à une socioterminologie», *Meta*, 36-1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 8-15.
- GAUDIN, François (1988) : «De l'interaction à la normalisation», communication au colloque *Linguistique et matérialisme*, Université de Rouen.
- GAUDIN, François (1990) : *Terminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, thèse de Doctorat Nouveau Régime, dirigée par Louis Guespin, Université de Rouen, 2 vol., XXXII + 613 p.
- GAUDIN, François et Allal ASSAL (Ed) (1991) : «Terminologie et sociolinguistique», *Cahiers de linguistique sociale*, n° 18, ed. URA CNRS 1164, Université de Rouen, 213 p.
- GUESPIN, Louis (1985) : «Matériaux pour une glottopolitique», *Cahiers de linguistique sociale*, n° 7, Université de Rouen, pp. 13-32.

- GUESPIN, Louis (1989a) : «L'éditologie et les revues universitaires : l'exemple des *Cahiers de linguistique sociale*», *La pensée*, n° 269, Paris, SEPIRM, pp. 113-118.
- GUESPIN, Louis (1989b) : «Un an d'activité terminologique», *Hannoversche Beiträge zu Sprache und Kultur*, n° 1, Université d'Hannovre, pp. 70-77.
- GUESPIN, Louis (1990) : «Travailler dans sa langue. Pour une communication scientifique et technique dans la langue de travail», *La pensée*, n° 278, Paris, SEPIRM, pp. 19-27.
- GUESPIN, Louis et Foued LAROUSSI (1989) : «Glottopolitique et standardisation terminologique», *La banque des mots*, numéro spécial, Paris, CILF, pp. 5-21.
- GUESPIN, Louis et Jean-Baptiste MARCELLESI (1986) : «Pour la glottopolitique», *Marcellesi*, 1986, pp. 5-34.
- GUILBERT, Louis (1973) : «La spécificité du terme scientifique et technique», *Les vocabulaires scientifiques et techniques, Langue française*, n° 17, pp. 5-17.
- HAGÈGE, Claude (1985) : *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard, 308 p.
- HELLER, Monica et al. (1982) : *Le processus de francisation dans une entreprise montréalaise : une analyse sociolinguistique*, Éditeur Officiel du Québec, 203 p.
- HUMBLEY, John (1989) : «Terminologie et conscience linguistique», *La banque des mots*, numéro spécial, Paris, CILF, pp. 97-104.
- LERAT, Pierre (1984) : «Lexicologie des institutions», *Sociolinguistique des langues romanes. Actes du XVII^e congrès International de linguistique et de philologie romanes*, Université de Provence, pp. 251-259.
- LERAT, Pierre (1985) : «Lexicologie des institutions» *Lexique*, n° 3, Presses Universitaires de Lille, pp. 159-165.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste (dir) (1986) : «Glottopolitique», *Langages*, n° 83, Larousse, 128 p.
- SLODZIAN, Monique (dir.) (1986a) : «La terminologie en URSS : Aperçu sur ses développements en Europe Centrale», *SLOVO*, vol. 8, Publication Langues'O, Paris, 124 p.
- SLODZIAN, Monique (1986b) : «Présentation», *Slozdian*, 1986a, pp. 3-8.